

# Assemblée générale

Date : 21.10.2023

Heure : 17h00

Lieu : Monthey, Salle de la gare

Réunion organisée par :	FMBV	Type de réunion :	Assemblée des délégués
Mené par :	Gaspard Vignon	Secrétaire :	Claude Schmidli

## Participants :

Délégués des sociétés membres de la FMBV, comité FMBV (Gaspard Vignon, Eric Bellon, Dominique Robyr, Edith Frei, Claude Schmidli) et commission musicale FMBV (Mathieu Schopfer, Josef Fosserat, Elysa ). Cédric Pochon, Magrit Picon-Furrer représentants de l'ACMV.

**Excusés :** Aloys Maillard, Membre d'honneur, Fabrice Reuse, Abbet Séverine, membres CM

## Compte-rendu

Point de l'ordre du jour : 1

### Ouverture de l'assemblée

Intervenant : Gaspard Vignon

Après les salutations d'usage, Gaspard Vignon ouvre l'assemblée générale.

*Si une société demande un ajout dans les divers, ceci doit se faire 30 jours avant l'assemblée au comité de la FMBV.*

Gaspard Vignon nous dresse la liste de l'ordre du jour.

Fabien Girard, en tant que conseiller communal, nous adresse des mots de bienvenue au nom de la Commune de Monthey. Après les salutations d'usage, il excuse le président de la ville. Il nous parle de la salle de la gare qui a été inaugurée au mois de juin après une rénovation qui permet un usage en salle de réunion et en salle de concert. Il nous parle également de la ville qui a enfin fini ses travaux dans les rues. Cela permettra de faire passer le cortège au centre-ville dans de bonnes conditions. Monthey a une prétention de devenir un centre culturel avec la salle du Crochetan et le Pont Rouge avec ses concerts. Au nom des autorités Montheyssannes, Fabien se réjouit de recevoir les sociétés de la FMBV en 2024 dans une ville où il fait bon vivre.

Point de l'ordre du jour : 2

### Hommage aux défunts

Intervenant : Gaspard Vignon

Gaspard demande à l'assemblée de se lever et d'observer un moment de silence pour les musiciens et les membres de nos familles décédés durant l'année écoulée. L'harmonie nous interprète un morceau de circonstance.

Point de l'ordre du jour : 3

### Appel des sociétés

Intervenant : Gaspard Vignon

*Rappel statutaire ; chaque société est tenue de se faire représenter à cette assemblée des délégués. Une amende de 100 francs sera facturée aux sociétés absentes.*

21 sociétés de la FMBV répondent présentes pour cette assemblée. L'écho du Chatillon de Massongex et L'Hélvétienne de Morgins sont absentes.

**Point de l'ordre  
du jour : 4**

**Nomination des scrutateurs**

**Intervenant :** Gaspard Vignon

Séraphin Clément et Loïc Benet sont nommés scrutateurs pour cette assemblée.

**Point de l'ordre  
du jour : 5**

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale  
2022**

**Intervenant :** Gaspard Vignon

Le procès-verbal de l'assemblée 2022 est sur le site de la FMBV. Personne ne demande la lecture du protocole. Il est accepté par l'assemblée. Gaspard Vignon remercie Claude Schmidli pour la tenue du protocole.

**Point de l'ordre  
du jour : 6**

**Rapport d'activité du Président**

**Intervenant :** Gaspard Vignon

Gaspard nous parle de ses années comme président de la FMBV. Il remercie les comités et les bénévoles des divers festivals pour leurs engagements, leurs volontés de bien faire et leurs bonnes humeurs. Il nous parle ensuite des festivals troublés par un petit virus. Il a fallu s'adapter et faire au mieux. Il va se rappeler des séances de comité ou de Marignan sous les cantines où les rires et les émotions étaient au plus haut. Il est également fier des concurrents du concours des jeunes et des sociétés devant jurys. La guerre de clocher de sociétés voisines n'existe plus. Il faut tous être solidaires pour que l'art musical en société perdure en ces temps où les jeunes ont de multiples activités à choix. Les girons de St-Maurice, du haut lac et de la Vallée montre le dynamisme des sociétés qui veulent montrer que les fanfares ne sont pas encore mortes. La FMBV existe pour et grâce aux sociétés. Merci à elles pour leurs volontés d'améliorer les choses. Bravo à Champéry pour son magnifique festival. Merci au comité et à la commission musicale pour l'excellent travail et enfin à Claude Schmidli pour ses 20 ans au sein du comité. Un cadeau lui est offert.

**Point de l'ordre  
du jour : 7**

**Finances : a. Compte 2022-2023  
b. Vérificateurs des comptes  
c. Budget 2023- 2024  
d. Cotisation extraordinaire**

**Intervenant :** Eric Bellon

Eric commence par nous annoncer une perte de l'exercice 2022-2023 de 2609.25. Le concours des jeunes nous a coûté 10'078.40 et nous avons eu 10'040.00 d'entrées. Perte 38.40. Les comptes de la FMBV sont 2'350.40 d'entrées et 4'921.25 de sortie, dont 3'000 frs pour les morceaux d'ensemble. Séraphin Clément au nom des vérificateurs nous lit le rapport des vérificateurs des comptes. Ils nous ont lu les pièces justificatives et contrôlés l'exactitude des comptes. Les soldes des comptes sont de 7'880.60 à la BCV et de 1'862.00 dans le compte de la marche officielles. Ils demandent décharge au caissier et à eux-mêmes. Il demande à l'assemblée d'accepter les comptes telles que présentées. Les comptes sont acceptés par 21 voix.

Le budget 2023-2024 a deux versions, soit une sans une cotisation extraordinaire des sociétés pour le morceaux d'ensemble des tambours, qui sera présenté plus tard par la commission musicale, avec une perte de 826.00 et l'autre avec les 2'300 frs un résultat de 1'474 frs. Les jurys vont nous coûter plus cher car il y a la cantonal en 2024. L'assemblée accepte le budget à l'unanimité. Merci à Eric Bellon pour son travail.

Pour le nouveau morceau d'ensemble nous avons augmenté le prix pour le compositeur à 3000 frs au lieu de 1'500 frs. Nous avons reçu 9 compositions. Il nous faut donc plus d'argent pour cette marche. Nous allons également faire un concours pour un morceau d'ensemble des tambours avec 1'200 frs de prix. Il nous faut donc une cotisation extraordinaire de 100 frs pour 5 ans par sociétés. La cotisation est acceptée à l'unanimité.

**Point de l'ordre  
du jour : 8**

**Rapport d'activité du directeur de la CM**

**Intervenant :** Mathieu Schopfer

Mathieu commence par nous lire le rapport de Fabrice Reuse notre ancien président de la commission musicale.

En 2023 l'activité de la commission a pu reprendre sans les contraintes de la pandémie. Les concours cantonaux, le concours des jeunes et le festival ont pu être tenus de façon habituelle. Pour le concours des jeunes les contraintes de lieu et des pianistes non pas facilité le déroulement de la journée. La catégorie adulte a eu du succès et espérons une confirmation en 2024. Un autre point fort de la saison fut la mise au concours de la nouvelle marche d'ensemble. Avec 9 pièces reçues selon les demandes de temps et de difficultés, le

choix de la pièce choisie fut intéressant. La CM vous annonce donc que Cime de l'Est de Marc Jeanbourquin sera notre nouvelle marche. Séverine Abbet va lancer le concours pour un morceau d'ensemble tambours pour 2024. De nouveaux membres sont venus renforcer la CM Elysa Pellegrino et Guillaume Mariéthoz. Fabrice nous quitte après 11 ans. Il nous souhaite un avenir serein aux sociétés de la FMBV et à la CM et au comité et nous dit «à bientôt» lors de futures manifestations.

La CM remet à Tom Blanchut le challenge de la FMBV pour sa première place au concours des jeunes 2023. Les partitions de la nouvelle marche seront envoyées en format pdf à imprimer par les sociétés selon leurs besoins.

Le concours pour la pièce de tambours sera lancé d'ici la fin de l'année.

Joseph Fosserat nous rappelle l'importance des examens cantonaux pour la formation des jeunes. Il nous rappelle également les différents niveaux. On peut le contacter pour toutes informations à ce sujet. Les examens dans notre région auront lieu comme d'habitude à Massongex le samedi 4 mai.

**Point de l'ordre  
du jour : 9**

### **Élections au comité**

**Intervenant :** Gaspard Vignon

Claude Schmidli quitte le comité après 20 ans. Gaspard reprend le secrétariat pour une année. Il manque toujours des membres du haut et du bas de la fédération. Il faudrait un représentant d'une harmonie pour ouvrir de nouveaux horizons musicaux.

**Point de l'ordre  
du jour : 10**

### **Élection du Président de la FMBV**

**Intervenant :** Gaspard Vignon

Comme Gaspard quitte la présidence, Dominique Robyr est proposé comme nouveau président. Il est nommé par l'assemblée par applaudissements.

**Point de l'ordre  
du jour : 11**

### **Modification des statuts de la FMBV**

**Intervenant :** Gaspard Vignon

Pour donner suite à la période COVID et ses contraintes, le comité propose de modifier l'article 20 : let. b) en supprimant les contraintes d'horaires. La modification est acceptée par 21 voix et 0 non.

let, e) nouvelle disposition qui précise que l'ordre suivant doit être respecté pour la mise en place du programme du festival : Concert en salle devant jury – partie officielle – concours de défilé – cérémonie de clôture officielle.

La modification est acceptée par 20 voix et 1 non.

Article 22 : Sauf en cas de force majeure soumis au comité d'organisation et au comité de la Fédération, aucune société ne peut quitter la localité avant la fin de la cérémonie de clôture officielle. Cette dernière débute au plus tard à 18h au lieu de 17h30 à 18h00.

La modification est acceptée par 20 voix et 0 non.

**Point de l'ordre  
du jour : 12**

### **Présentation du festival 2024 à Monthey**

**Intervenant :** Fabien Girard

Fabien nous présente le festival 2024. Le comité est composé par les 3 derniers présidents et de Jean Maurice Delasoie et Elie Fumeaux pour la musique. Le paiement des consommations sera avec les bracelets chargés par Twint. Le thème sera printemps musical. Le festival se veut un maximum durable, avec la vaisselle durable, des décorations recyclables ou recyclées. Le vendredi, trois sociétés seront présentes : la Lyre, les Colombes de Collombey et la Villageoise de Muraz. Bal avec Magic Men. Le samedi, concours des jeunes et animation par Monthey Tourisme. Le soir Sneaky Funk Squad en première partie et soirée Carnaval avec Wave 10, groupe de 6 chanteurs musiciens. Le dimanche programme habituel, prestation en salle, partie officielle à midi, concours de marche, prestation sur podium en ville et partie officielle sous cantine. La cantine sera derrière le vieux collège. Le concours des jeunes aura lieu à l'école de commerce, au nouveau collège de l'avenue de l'Europe et à l'ancien collège. Finale au Crochetan. Dimanche, prestations des sociétés au Crochetan et au nouveau collège. Partie officielle sur la place. Le jury sera sur l'avenue de la gare lors du défilé. Pour le déplacement des sociétés, le comité a fait un partenariat avec Regionalps avec des tarifs dégressifs en fonction des demandes. L'Harmonie fête son 225 anniversaire. Elle a créé une carte au prix de 100 frs qui permet d'avoir des rabais dans les commerces de Monthey.

Gaspard demande si La Collongienne de Collonges accepte l'organisation du festival 2026. Son représentant accepte.

Cédric nous transmet les salutations du comité cantonal de l'ACMV. Il remercie Claude et Gaspard pour leur travail au sein du comité de la FMBV. Il félicite Dominique pour sa nomination. En 2024 il y aura la fête cantonale dans la région de Montana. L'inscription est fixée au 30 octobre. L'inscription des musiciens doit être faite d'ici au 28 février 2024. Il faut envoyer les listes Suisa au 30 novembre. Il souhaite aux sociétés une belle saison musicale et se réjouit de nous retrouver au festival 2024. Magrit nous annonce son intention de quitter le comité cantonal. Un grand merci à elle !!!! Nous devons donc retrouver une représentante pour le comité d'ici l'assemblée cantonale.

Julien Fournier veut ouvrir une réflexion sur la gestion et l'engagement des pianistes lors du concours des jeunes. Il propose diverses solutions : un pianiste une catégorie, la suppression du nombre maximum de concurrents. Edith a réfléchi à des solutions pour un pianiste par salle. Mais pour ça il faut que les sociétés se coordonnent pour les répétitions et les auditions. Actuellement le comité ne peut pas gérer ce genre de calendrier. On pourrait limiter le nombre de catégorie par pianiste. Ça fait des années que le comité est confronté à ce problème. Un focus sera mis cette année. Le comité va faire une réflexion est transmettre les propositions aux sociétés. On va faire une mise à jour de la liste des pianistes.

Laetitia Ecoeur demande si on ne pourrait inscrire au concours les jeunes qui ne sont pas encore membres de la société. Gaspard, au nom du comité, retient la proposition et va la rajouter au sondage pour les pianistes.

Dominique rappelle aux sociétés d'annoncer les concerts et les adresses pour la mise à jour du site.

Les membres du comité sont à disposition des sociétés en tout temps pour des questions ou des précisions.

Gaspard Vignon remercie encore l'Harmonie de Monthey pour l'accueil des sociétés et clôt l'assemblée à 18H50.

L'assemblée est suivie d'un apéritif offert par la Municipalité de Monthey.

L'harmonie de Monthey nous offre une petite aubade avec «la Cime de l'Est», notre nouvelle marche d'ensemble.

Visitez notre site internet [www.fmbv.ch](http://www.fmbv.ch) pour d'autres renseignements.

Fait à Champéry par Claude Schmidli